

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3012)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 48%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3012)	Jury par défaut	Autres candidats	28	293	278	278	41
		Bacheliers technologiques toutes séries	26	128	123	123	18

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3012)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	27	24	24	3	7,3 %
			Masculin	266	254	254	38	92,7 %
			Total	293	278	278	41	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	4	4	4	1	5,6 %
			Masculin	124	119	119	17	94,4 %
			Total	128	123	123	18	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3012)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	4	4	0	0 %
				Sans mention	114	110	110	24	72,7 %
				AB	81	79	79	7	21,2 %
				B	43	43	43	2	6,1 %
				TB	8	8	8	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	252	245	245	33	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	0 %
				AB	5	4	4	0	0 %
				B	11	11	11	3	100 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	20	18	18	3	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition		
								Nombre	Pourcentage	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	12	8	8	3	75 %	
				AB	5	4	4	1	25 %	
				B	2	2	2	0	0 %	
				Total	19	14	14	4	100 %	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	1	1	1	100 %	
				Total	2	1	1	1	100 %	
			Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	1	1	0	0 %
					Sans mention	43	43	43	11	61,1 %
					AB	43	41	41	2	11,1 %
		B			36	36	36	5	27,8 %	
		TB			2	2	2	0	0 %	
		Total			128	123	123	18	100 %	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3012)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	236	233	233	33	80,5 %
			En réorientation	28	25	25	2	4,9 %
			Non scolarisés	11	7	7	2	4,9 %
			Scolarité étrangère	15	10	10	2	4,9 %
			Autres	3	3	3	2	4,9 %
			Total	293	278	278	41	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	118	113	113	17	94,4 %
			En réorientation	7	7	7	1	5,6 %
			Non scolarisés	2	2	2	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	128	123	123	18	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3012)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	97	97	97	11
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	48	48	48	5
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	47	47	47	5
			Autres doublettes	41	38	38	7

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	121	119	119	18
			Autres doublettes	6	3	3	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3012)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	41,6 %	42,2 %	42,2 %	39,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	20,6 %	20,9 %	20,9 %	17,9 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	20,2 %	20,4 %	20,4 %	17,9 %
		Autres doublettes	17,6 %	16,5 %	16,5 %	25 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3012)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	95,3 %	97,5 %	97,5 %	100 %
		Autres doublettes	4,7 %	2,5 %	2,5 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de première et des deux premiers trimestres (ou du premier semestre) de terminale avec une attention particulière aux notes de mathématiques et de physique, LV1 et de français.	Notes des bulletins. L'adéquation du choix des enseignements de spécialité avec la formation est prise en compte.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Attitude et comportement (absence, sérieux, participation, travail,...) et capacité à réussir une formation Bac+3	Appréciations portées sur la fiche avenir et les bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation et l'établissement par la connaissance des exigences de la formation, la participation à des projets en lien avec GEII et la raison motivée en cas de réorientation.	Lettre de motivation et l'adéquation entre le projet professionnel et la formation. Le candidat devra aborder l'ensemble de ces éléments en prenant soin d'indiquer les démarches suivies pour trouver les réponses à ses questions (personnes contactées et/ou rencontrées, sites ou documents consultés...).	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Problèmes d'absentéisme injustifié à répétition ;
- Problèmes de retards injustifiés à répétition ;
- Problèmes de comportement lors des cours (élément perturbateur...);
- Mauvais avis sur le critère « Avis sur la capacité à réussir : peu démontrée » ;

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

- Pas de prise en compte des cordées de la réussite.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans un premier temps, un traitement automatique des dossiers en prenant en compte le critère académique, à savoir les notes de première et des deux premiers trimestres (ou du premier semestre) de terminale avec une attention particulière aux notes de mathématiques, physique, LV1 et de français, permet de réaliser un premier classement. Le calcul de la moyenne tient compte du type de bac (pour les réorientations du supérieur) ou des enseignements de spécialité (pour les bacheliers de la nouvelle réforme) de manière à tenir compte au mieux de la spécificité de chaque cursus.

Dans un second temps, l'équipe pédagogique réalise un traitement manuel des dossiers et attribue à chaque dossier une note entre 0 et 20 à l'attitude et au comportement, à la fiche avenir (avis sur la capacité à réussir) et au projet motivé du candidat (à savoir son intérêt pour intégrer la filière génie électrique à l'IUT d'Angoulême).

Le nombre de candidates et candidats classés est toujours supérieur à la capacité d'accueil, ainsi les candidats classés au-delà de la capacité d'accueil sont susceptibles de recevoir une proposition d'admission tout au long de la procédure Parcoursup compte tenu des réponses des autres candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le projet motivé permet de savoir si le candidat s'est bien renseigné sur la formation et sur sa motivation à y postuler. Ce critère est d'autant plus important pour les étudiants (bachelier et/ou en réorientation) qui n'ont pas suivi d'enseignements de spécialité scientifique dans leur scolarité. Il est important d'y faire apparaître les différentes démarches menées (consultation du site de la formation, consultation de site d'orientation type Onisep, présence aux portes ouvertes, ...) pour recueillir les renseignements sur la formation et confirmer l'adéquation avec le projet d'étude et/ou professionnel.

Signature :

Cristina BADULESCU,

Directeur de l'établissement I.U.T. Angoulême